

Image not found or type unknown



Bail emphytéotique les conditions et le renouvellement

Par **hellofab**, le **06/11/2014** à **22:43**

Bonjour,

Je suis intéressée par un appartement avec un bail emphytéotique qui s'arrête en 2039. Il est à 91 000 €

Comment est on prévenu à l'échéance, quel délai ?

Est-il possible qu'il soit renouvelé, comment cela se passe t'il et quel est la somme à payer ?

Merci et cordialement.